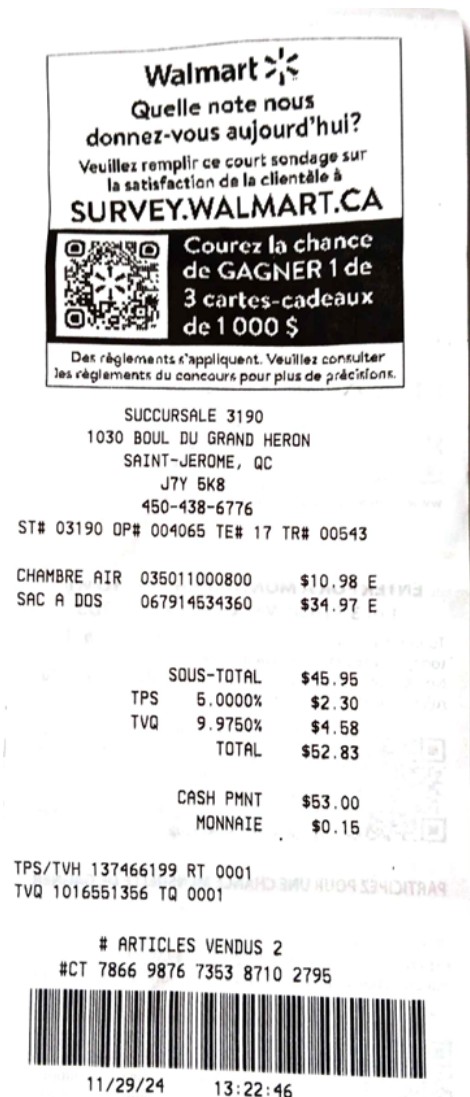


**AVIS D' ACTIONS CRIMINELLES  
(Secteur des Laurentides)**

**Accusations de vol et harcèlement contre le commerce Wall-Mart de St-Jérôme.**

En date du 29 novembre 2024 des employés du commerce Wall Mart de St-Jérôme ont commis des gestes considérer comme du harcèlement clients et vol de propriété intellectuelle contre monsieur Pierre Michaud. Liste des actions ci-dessous.

- (01) Même question stupide a la caisse veulent savoir comment ça va.
- (02) Avis de Pierre Michaud a Wall-Mart qu'il s'agit de harcèlement (déjà aviser ce commerce a ma dernière visite sur ce sujet)
- (03) Veulent fouiller dans mon sac d'ordinateur. (Il y a des caméras dans ce commerce).
- (04) A la sortie Je décide d'aller prendre une bouché au Mc-Donald's
- (05) Une employé me dit que je n'ai pas le droit de revenir dans le magasin quand mes achats sont terminés (j'ai la facture dans mes mains)
- (06) J'ai acheté des rasoirs chez Dollarama qui sont dans mon manteau (me dit qu'il ne sont pas sur la facture)
- (07) Je mentionne que j'ai acheté ce produit chez Dollarama (Wall Mart n'a pas ce produit).
- (08) J'ai avisé que je vais porter plainte.
- (09) A la sortie du Mc-Donald's a la sortie la sortie que j'emprunte est supposément la sortie (Aucun blocage mécanique pour cette sortie ?)
- (10) Une autre employé veut vérifier mes achats avec ma facture.
- (11) J'ai un sac neuf plein avec mes affaires et mon vieux sac est vide (transfert au Mc-Donald's). L'employé semble ne rien comprendre.
- (12) J'ai avisé que je vais transférer mes affaires au MC-Donald (restaurant) a la première employée.
- (13) Elle ma répondu quelle va me fouiller en sortant.
- (14) Avant de quitter j'ai demandé une carte d'identification (aucune carte). Juste un prénom sur un carton jaune.
- (15) J'ai aviser une seconde fois que je vais porter plainte. Ci-dessous la facture des achats. Prendre aussi note que mon sac a été remplacé suite a du vandalisme (trou dans mon sac).



Analyse de la facture de Wall-Mart (vol de 2 sous client). Curieux des voleurs qui traitent les clients comme des voleurs. Ce commerce (Wall Mart) est déjà en poursuite pour vol de propriété intellectuelle pour l'arrondissement (voir vos dossiers). Nous vous demandons de faire enquête et d'agir en conséquence. Quel niveau intellectuel il faut avoir pour agir de cette façon ? Prendre note que ce document est aussi un autre avis de poursuite de six (6) zéros contre ce commerce.



PAR NUMERISATION

Pierre Michaud, PMI  
Ce 29 novembre 2024



AACSQ01291120241502

